

**Le Grand Conseil  
du canton de Berne**

**Der Grosse Rat  
des Kantons Bern**

Jeudi (matin) 22 janvier 2015

## **Direction de l'instruction publique**

### **36 2014.RRGR.606 Postulat 111-2014 Graber (La Neuveville, UDC) Partenariat entre le canton de Berne et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne**

N° de l'intervention: 111-2014  
Type d'intervention: Postulat  
Déposée le: 02.06.2014  
Déposée par: Graber (La Neuveville, UDC) (porte-parole)  
Cosignataires: 0  
N° d'ACE: 1414/2014 du 26 novembre 2014  
Direction: INS

### **Partenariat entre le canton de Berne et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne**

Nous demandons au Conseil-exécutif d'étudier la possibilité et l'opportunité d'un partenariat même modeste avec l'EPFL.

Il est vrai que la partie francophone (le Jura bernois et les Romands de Bienne et de sa couronne) ne compte que 70 000 habitants. Il est aussi vrai que la HES Berne est naturellement davantage orientée vers la Suisse alémanique que vers la Suisse romande. Il est encore vrai que l'allemand est clairement la langue de travail principale de la HES Berne... probablement devant l'anglais ! Il est toujours vrai que le Jura bernois est un peu excentré par rapport à l'Arc lémanique.

Mais le Jura bernois dispose d'une remarquable compétence dans un domaine qui n'est pas couvert par les partenariats de l'EPFL avec les cantons de Vaud, de Genève, de Neuchâtel, de Fribourg et du Valais : celui de la mécanique. Dans ce domaine, des dizaines d'entreprises du Jura bernois excellent aussi bien au niveau de la recherche appliquée que de la production industrielle. Par ailleurs, le canton de Berne fait partie de la HE-Arc avec les cantons de Neuchâtel et du Jura. La HE-Arc est présente à St-Imier par l'intermédiaire de trois instituts de recherche: l'Institut des Systèmes d'Information et de Communication (ISIC-Arc), l'Institut des microtechniques industrielles (IMI-Arc) et l'Institut interdisciplinaire de recherche appliquée et de transfert de technologie (TT-Novatech). Il nous semble que ces trois instituts pourraient servir d'infrastructure matérielle à un partenariat avec l'EPFL.

Un tel partenariat ne pourrait que contribuer au développement économique et en particulier industriel du Jura bernois et, partant, de tout le canton de Berne. Il serait aussi de nature à renforcer notablement le double ancrage alémanique et romand de notre canton au sein de notre pays.

Développement :

A la fin du mois de mars de 2014, cinq cantons romands – Vaud, Genève, Valais, Fribourg et Neuchâtel – ainsi que l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) ont déposé auprès des instances compétentes le dossier qui contient l'architecture du futur « hub EPFL décentralisé de Suisse occidentale ». Ce hub rejoint celui qui gravite autour de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich pour former le Parc national d'innovation (PNI). Le PNI a pour objectifs de promouvoir les avancées technologiques et de développer, par ce moyen, l'attractivité de la Suisse pour des entreprises à vocation internationale.

Au travers d'une intelligente politique de décentralisation, l'EPFL a élaboré des partenariats institutionnels et fonctionnels avec les cinq cantons romands susmentionnés. Ces cinq cantons vont collaborer étroitement avec l'EPFL dans des domaines relevant de leurs caractéristiques et de leurs atouts spécifiques. Les Hautes écoles spécialisées régionales constituant la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES SO) seront étroitement associées à ces partenariats.

A Neuchâtel, Microcity sera active dans le domaine des microtechniques et des nanotechnologies mais aussi dans celui de l'horlogerie.

A Fribourg, Bluefactory s'occupera des sciences relatives à l'habitat du futur. Le « Smart Living Lab, SLL » sera le centre de compétence romand dédié aux bâtiments intelligents du futur.

En Valais, Energypolis s'adonnera à la recherche fondamentale et appliquée dans le domaine énergétique. En outre, un institut de recherche en ophtalmologie déploiera ses activités sous l'égide de l'EPFL. A Genève, le Campus Biotech sera consacré à la recherche et au développement dans le secteur des neurosciences. Il travaillera en synergie avec les Hôpitaux universitaires de Genève.

L'EPFL de Lausanne conservera évidemment ses activités dans les différentes sciences exactes majeures qui font sa réputation au niveau international.

L'EPFL cofinancera plusieurs dizaines de chaires universitaires dans les cinq sites de recherche, de développement et d'enseignement décentralisés.

Ce projet, en voie de réalisation déjà substantielle, a fière allure. Il contribuera manifestement au développement économique, social et culturel de notre pays dans son ensemble mais aussi à celui des cantons qui en bénéficieront.

A notre connaissance, le Jura bernois n'a pas été associé à ces fructueuses démarches.

### Réponse du Conseil-exécutif

Tant l'Université de Berne que la Haute école spécialisée bernoise (BFH) et la Haute Ecole Arc (HE-Arc) ont déjà mis en place d'importantes coopérations avec l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Les relations entre le canton de Berne et la HE-Arc sont définies dans la loi du 23 janvier 2014 concernant l'adhésion du canton de Berne à la convention intercantonale sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale et à la convention intercantonale concernant la Haute Ecole Arc Berne-Jura-Neuchâtel (RSB 439.32). La HE-Arc est une haute école de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) (art. 1, al. 2 de l'annexe 2) et, à ce titre, elle met en œuvre les missions qui lui sont assignées par la convention intercantonale sur la HES-SO (art. 7 de l'annexe 2). En qualité de canton signataire, le canton de Berne influe sur le développement stratégique de la recherche à la HE-Arc dans le cadre d'un contrat de prestations quadriennal. Le premier contrat de prestations est en cours d'élaboration (examen en mars 2015).

Un des objectifs affichés de la HE-Arc est de réaliser, de concert avec l'EPFL, une recherche et développement dont les résultats peuvent être exploités par l'industrie locale dans les domaines de la micromécanique, du génie mécanique et de la production industrielle. A cet égard, la HE-Arc s'appuie sur des projets de recherche généralement développés à l'EPFL et assure le lien entre la recherche fondamentale réalisée à l'EPFL et ses applications possibles au service de l'industrie du Jura bernois et de la région BEJUNE.

Depuis de nombreuses années, la HE-Arc collabore avec l'EPFL dans le cadre des activités de l'*Institut des systèmes d'information et de communication (ISIC-Arc)* et de celles de l'*Institut des microtechniques industrielles (IMI-Arc)*. Depuis dix ans, ces institutions participent à des projets liés à la technique et à l'innovation subventionnés notamment par la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation (CTI). En revanche, l'institut de recherche mentionné par l'auteur du postulat (*Institut interdisciplinaire de recherche appliquée et de transfert de technologie [IT-Novatech]*) n'est pas un institut de recherche de la HE-Arc mais une plateforme qui se propose de favoriser le transfert de connaissances et de technologies entre la HE-Arc et les entreprises locales.

D'autres collaborations ont été mises en place entre la HE-Arc et l'EPFL dans le domaine de la mécanique et des disciplines apparentées :

- Clean Space : ce projet s'inscrit dans le droit fil de la collaboration fructueuse qui avait eu lieu dans le cadre du projet Swisscube, achevé en 2005.

- Microcity : récemment inauguré par l'EPFL à Neuchâtel, ce centre de recherche dédié à la microtechnique offre de nouvelles perspectives de collaboration systématique avec les instituts de recherche de Saint-Imier. L'EPFL et la HE-Arc sont en pourparlers tant au niveau stratégique qu'au niveau opérationnel.
- FabLab : la HE-Arc envisage de mettre en place à Neuchâtel un partenariat entre son FabLab et les unités de l'EPFL travaillant sur les techniques de développement et de production.

Quant à la collaboration entre la BFH et l'EPFL, elle est très variée. Ces deux institutions coopèrent dans le domaine de l'enseignement (membres du corps enseignant et doctorats communs) et mènent des projets et programmes de recherche communs. Dans le cadre du plan d'action fédéral « Recherche énergétique suisse coordonnée », la BFH participe par ailleurs activement, avec les deux EPF ainsi qu'avec d'autres institutions, à plusieurs pôles de compétences de recherche SCCER (Swiss Competence Centers for Energy Research). L'objectif est de sceller cette collaboration fructueuse au niveau institutionnel.

Le canton de Berne se porte candidat pour accueillir, à Bienne, l'un des sites régionaux du réseau du Swiss Innovation Park. Le projet d'étroite collaboration entre la recherche et l'industrie ainsi que la focalisation de ce site sur les technologies transversales de la technique de production créent de nouvelles perspectives de collaboration entre l'EPFL, la BFH et la HE-Arc. Il a par ailleurs été possible, dans le cadre des travaux préparatoires à la création du Swiss Innovation Park Biel/Bienne et du plan d'action « Recherche énergétique suisse coordonnée », de fonder le BFH-CSEM Energy Research Center à Bienne, en collaboration avec le *Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique CSEM* de Neuchâtel. Cette coopération est prometteuse et permet d'exploiter des compétences de premier plan.

Dans certains domaines, l'Université de Berne collabore de manière informelle avec l'EPFL. Une collaboration a notamment été mise en place avec l'Institut Suisse de Bioinformatique (ISB) de Lausanne dans le domaine de la bioinformatique. L'Université de Berne entend développer les coopérations avec l'EPFL et s'investir tout particulièrement dans le projet de médecine personnalisée « Personalized Health », lancé par les deux EPF. L'Université de Berne, qui est un partenaire important du projet, sera surtout amenée à travailler avec l'EPFL. Ce projet national de recherche porte sur les pratiques médicales permettant d'améliorer les traitements médicaux et la santé publique grâce à la réalisation d'examen génétiques individualisés.

Dans l'enseignement supérieur, la coopération entre les chercheurs et chercheuses joue un rôle essentiel. Elle se manifeste généralement par des projets de recherche et développement concrets coupés de toute influence politique. Le Conseil-exécutif approuve la collaboration existant entre la BFH et l'EPFL ainsi que la volonté d'intensifier la collaboration entre l'EPFL et l'Université de Berne.

Proposition du Conseil-exécutif :

Adoption et classement

**La présidente.** Nous passons à l'affaire 36, postulat de Mme Graber, Partenariat entre le canton de Berne et l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Le Conseil-exécutif est prêt à adopter et à classer ce postulat. Est-ce que la postulante est d'accord avec le classement? – Oui. Est-ce que quelqu'un conteste ce postulat? – Non, ce n'est pas le cas. Nous allons donc passer au vote. Nous votons sur le postulat et le classement. Ceux qui acceptent ce postulat et son classement votent oui, ceux qui refusent votent non.

Vote

---

Décision du Grand Conseil :

Adoption et classement

Oui 110

|             |   |
|-------------|---|
| Non         | 0 |
| Abstentions | 5 |

**La présidente.** Vous avez accepté ce postulat et son classement. Nous attendons donc le directeur de la justice et des affaires communales.

*La séance est interrompue brièvement jusqu'à l'arrivée du directeur de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques.*